



Radioscoutisme

Cahier des charges pour une station de radioscoutisme "de campagne"

Traditionnellement, lors de chaque grand rassemblement scout, une station radioamateur est activée et cela depuis 1957, lors du Jamboree organisé pour célébrer le centenaire de la naissance de Baden-Powell.

Chaque année depuis 1958 se déroule également le Jamboree sur les Ondes (JSLO) qui permet de faire vivre la grande fraternité scout mondiale à près d'un million de membres du mouvement tout en limitant les coûts de déplacement.

Lors des camps d'été ou de sorties de week-end, certaines unités s'initient à la pratique radio et se préparent à utiliser au service de la population ces moyens modernes de communication en cas de catastrophes naturelles

Dans chacune de ces circonstances, une station radio doit être installée dans les meilleures conditions de sécurité et d'efficacité. Cette fiche technique vise à en faciliter l'installation et le fonctionnement en détaillant les principaux points à considérer et à ne pas oublier.

Selon l'importance de l'événement : Jamboree international, JSLO ou camp d'été la station prendra une ampleur différente, mais la démarche d'installation est sensiblement la même.

1. Configuration de la station

1.1 – Choix de l'emplacement

Une installation scout est généralement une installation de plein air, bien que certains locaux puissent être compatibles. Si la station est prévue en intérieur, les conseils ci-dessous devront être adaptés en conséquence.

Dans la nature, il convient de choisir une zone aussi dégagée que possible, terrain vague, lande, grand champ ou clairière ouverte, idéalement sur un point haut.

Vérifier l'accessibilité au terrain, notamment si beaucoup de matériel doit être apporté. Penser également à l'emplacement des installations de campement qui ne devront pas être trop éloignées.

1.2 - Description des aériens

L'ensemble des antennes seront placées hors des zones de passage des jeunes et des responsables. Leur emplacement sera matérialisé par des rubans blanc/rouge et aucun déplacement n'y sera autorisé, même pour des interventions sur les antennes, sans l'accord du chef de station. Les antennes filaires sont souvent imposantes en raison de leur dimension. Il est indispensable de prévoir une zone de sécurité sur toute leur longueur, plutôt qu'à l'endroit des mâts de support. Prévoir 2 X 20 mètres pour un doublet. Les antennes verticales fonctionnant avec un plan de sol auront une zone de sécurité de 15 m x 15 m (ou suivant la dimension du plan de sol formé par des contrepoids ou radians). Les zones destinées à l'installation des diverses antennes nécessaires à la bonne exploitation de la station et les câbles coaxiaux seront impérativement matérialisés avec la mention « HF » pour éviter tous risques de brûlures dès l'activation des émetteurs. (chapitre 5 : sécurité). En cas de risque orageux, l'ensemble des équipements seront débranchés des antennes.

À leur entrée dans la station, les câbles seront fixés solidement.

1.3 - Description des équipements radio

Selon le type de communications envisagées et le matériel disponible, les radioamateurs choisiront l'équipement radio en fonction des objectifs de l'activité.

Plusieurs types d'équipement sont susceptibles d'être présents.

- Radios HF, VHF ou UHF et leurs appareils d'amplification et de réglage
- Équipement d'alimentation en énergie, groupe électrogène, batteries, câbles, rallonges électriques, prises multiples
- Équipement informatique

Une liste complète des équipements mis à disposition de la station sera dressée comprenant la description du matériel (marque, modèle, n° de série) et le nom du propriétaire. Il est fortement conseillé d'étiqueter tout le matériel avant de l'apporter.

1.4 – Autres éléments de logistique

Le matériel et les utilisateurs doivent être protégés des intempéries. Prévoir une tente ou un marabout bien étanche et de dimension suffisante permettant de se tenir debout.

1.5 - Aménagement de la station

Les différents postes seront séparés et répartis de manière à éviter de trop se gêner. La zone où seront données les explications se situera à l'entrée de la station, avant l'accès aux postes. Elle sera pourvue de chevalets ou de supports pour fixer des panneaux.

Chaque poste sera équipé d'une table, de deux chaises pour l'opérateur et son adjoint éventuel et un banc pour les visiteurs.

Une zone réservée sera aménagée à l'extérieur de la station. Elle ne sera accessible qu'aux radioamateurs et sous la responsabilité du chef de station.

Un coin café est souvent le bienvenu.



2. Fonctionnement de la station

2.1 - Indicatif spécial

Un indicatif spécial peut être octroyé à l'occasion d'un événement. C'est aux radioamateurs de demander cet indicatif à l'ANFR en s'y prenant suffisamment à l'avance (au moins 3 mois). La position de la station sera précisée en coordonnées géographiques (49° 2' 42" N – 1° 51' 10" E) et selon le système Locator (JN09WB) avec le nom de la commune (Jambville) et le département (Yvelines - 78).

2.2 - Fréquences utilisées

Les fréquences utilisées seront de préférence les fréquences scouts, (voir fiche technique #6) mais également les fréquences des relais accessibles et éventuellement une fréquence de veille partagée entre les radioamateurs locaux.

Un tableau des fréquences utilisées sera affiché.

2.3 - Formulation de l'appel CQ

Exemple d'appel utilisé lors du Jamboree Vis tes Rêves en juillet 2012

CQ CQ CQ de TM12VTR TM12VTR TM12VTR CQ CQ CQ de TM12VTR TM12VTR TM12VTR CQ CQ CQ de TM12VTR TM12VTR TM12VTR opérateur Fx??? Qui passe à l'écoute

Jamboree Scout et Guide Vis-tes-Rêves des Scouts et Guides de France à Jambville

2.4 - Organisation du log (papier ou informatique ?)

Le carnet de trafic sera en premier lieu en version papier au format A4. Il sera rempli autant que possible avec la contribution des jeunes ou des visiteurs. Si l'équipement disponible le permet, une version électronique sera utilisée. La version papier sera imprimée avec le logo **radioscoutisme** et sera identifiée par station et les pages seront numérotées. Tous les documents et copie électronique du log seront remis au chef de station ou au coordonnateur.

2.5 - Cartes QSL

Une carte QSL spéciale peut être prévue. Elle sera envoyée, via bureau REF à toutes les stations avec lesquelles un contact aura été établi. Une carte vierge sera remise à titre de souvenir à chaque visiteur.

Les cartes QSL seront remplies le plus souvent possible au fur et à mesure des contacts et regroupées dans une boîte unique réservée à cet effet.

En l'absence de carte spéciale et avec son accord, la carte QSL d'un radioamateur ou d'un radio club peut être utilisée. Une étiquette spécifique peut être apposée pour identifier l'activité de radioscoutisme. Prendre contact avec radioscoutisme@sgdf.fr pour les obtenir.



2.6 – Consignes

Le chef de station alloue les postes aux radioamateurs disponibles. Chaque radioamateur devra pouvoir présenter une copie de sa licence à un éventuel contrôle de l'ANFR.

Le chef de station détermine les bandes de fréquences à utiliser, poste par poste, en concertation avec les radioamateurs présents. Une fois celles-ci fixées, elles ne sont pas modifiées sans son accord.

Si des rendez-vous (skeds) ont été pris, le chef de station veillera à ce que la fréquence concernée soit maintenue libre au bon moment.

En cas de "pile-up", une liste des stations entendues sera dressée comprenant même les stations faiblement entendues avant de relancer appel vers ces stations. Si elles sont nombreuses, inverser le sens de la liste pour placer les rappels.

La langue d'usage de la station est le français, mais d'autres langues peuvent être utilisées pour répondre à des appels reçus.

En l'absence d'un budget clairement précisé avant l'activité, aucun frais personnel ne doit être engagé pour la mise en opération de la station. Les radioamateurs, au même titre que les responsables scouts interviennent de manière bénévole.

2.7 – Assurances

L'assurance responsabilité civile des SGDF couvre cette activité au même titre que les activités régulières. Il est conseillé aux radioamateurs d'avoir leur propre assurance à titre complémentaire.

3. Horaire

La station est ouverte selon l'horaire du tableau affiché, établi à partir des disponibilités des radioamateurs inscrits. Si des radioamateurs connus souhaitent l'activer en dehors de ces heures, ils peuvent le faire avec l'autorisation du chef de station et après avoir inscrit leur indicatif sur le tableau prévu à cet effet.

Seuls les radiomateurs licenciés peuvent opérer la station.

4. Visiteurs

Le cas échéant, des visites de personnes extérieures peuvent survenir. Elles doivent être autorisées conjointement par le responsable de l'unité et le chef de station. Après une brève introduction, chaque visiteur sera amené à consulter les panneaux explicatifs présentés à l'entrée, avant de s'acheminer vers les postes en opération.

Tous les visiteurs seront conviés à s'enregistrer dans le livre de bord de la station en donnant leurs noms, prénom et le nom de leur groupe local ou leur fonction dans le mouvement. La remise d'une carte QSL conclura leur visite.



5. Animation

Dès l'arrivée à la station, les participants sont informés de l'objectif et du déroulement de l'activité : l'un préparera des messages à adresser, l'autre prendra connaissance de ce qu'il faut mettre en œuvre pour que les informations circulent et arrivent à destination.

- tempête d'idées pour trouver les bons sujets de messages
- présentation des radiogrammes et rédaction des messages
- explication du principe simplifié de propagation des ondes : des cordes vocales à l'onde radio et des différents modes de communication radio : direct, par répéteurs, par rebonds ; portable, mobile, fixe
- présentation de l'équipement radio

Au delà de l'écoute et de l'activation de la station, des ateliers de morse, de préparation des cartes QSL, de montages électroniques, de montage d'antennes, une chasse au trésor, l'expérimentation de PMR, peuvent être prévus. Ils se dérouleront à l'extérieur du périmètre de la station radioamateur réservé exclusivement aux émissions/réception et à l'initiation aux techniques radio.

6. Sécurité

De nombreux risques potentiels existent dans une station radio amateur. Ils peuvent être résumés ainsi :

- Alimentations principales - les mêmes précautions doivent être prises que n'importe où dans la maison. Ne pas utiliser d'équipement avec des câbles de branchement et des prises endommagés. Déconnectez tout équipement suspect avant de l'inspecter. Tenez les câbles d'alimentation électrique loin de tout risque d'humidité. Identifiez clairement le disjoncteur principal.
- Batteries - des batteries automobiles sont parfois utilisées, mais elles peuvent fournir un courant suffisant pour provoquer des brûlures ou des incendies si les précautions élémentaires ne sont pas prises.
- Câblages - de nombreux câbles courant dans tous les sens sont souvent présents dans les stations radio. Il est important de les disposer de manière à limiter le danger de chute.
- Voltages RF - durant les transmissions, les voltages appliqués aux antennes peuvent être très élevés, suffisamment pour recevoir un sérieux choc électrique ou une brûlure. Un périmètre de sécurité doit être matérialisé autour des antennes afin d'en limiter l'accès
- Installation d'antennes - prendre garde lors de l'utilisation d'échelles, ou de l'escalade des arbres, etc.
- Soudures - la pointe d'un fer à souder peut causer une brûlure ou même démarrer un incendie. Ne pas laisser un fer chaud sans surveillance.
- Outils - de nombreux outils ont des bords tranchants et doivent être manipulés avec soin. Lors du dénudage d'un câble avec un cutter, la lame peut sauter dangereusement. Une trousse de premier secours devra être disponible pour les petits bobos.

Dans le cas d'un choc électrique, débranchez immédiatement l'alimentation électrique. Ne touchez pas le(s) blessé(s) avant de vous être assuré que le courant est coupé.

Tout le matériel sensible (couteux ou de déplacement facile) sera démonté avant la fermeture de la station et stocké dans une cantine fermée à clé.

